

## « La Journée de la terre » à Gaza

### Le peuple gazaoui debout !

**30 mars 2018** : Les Palestiniens de la Bande de Gaza ont décidé de célébrer la « Journée de la terre » en organisant une grande manifestation qu'ils ont appelée : « Grande Marche du retour ».

**30 mars 2018** : à la barrière de séparation, l'armée israélienne tire à balles réelles sur la population civile de la Bande de Gaza, venue manifester pacifiquement près de cette barrière : à ce jour, 16 personnes sont tuées et on compte plus d'un millier de blessés.

#### Pourquoi cette « Grande Marche du retour » ?

L'Association France Palestine, dans un communiqué, apporte ces précisions :

« Depuis 11 ans, les 2 millions d'habitants de Gaza, dont les deux tiers sont des réfugiés, vivent sous un blocus inhumain imposé par l'armée israélienne. Un blocus qui pousse au désespoir une population inventive, éduquée, qui demande à vivre.

Des rassemblements et des villages de tente ont été mis en place en différents points de la Bande de Gaza. Par ces rassemblements pacifiques, les Palestiniens de Gaza réclament la fin du blocus et l'application de leurs droits. Les manifestations sont prévues pour 6 semaines jusqu'au 15 mai l'anniversaire de la Nakba ».

Dans une interview au matin du 31 mars, Leila Shahid, l'ancienne ambassadrice de la Palestine en France a dit : « Ceux qui manifestent, vous avez vu l'âge qu'ils ont, c'est ceux qui n'ont pas d'avenir ; s'ils n'ont pas d'avenir, c'est aussi à cause de l'occupation et de l'indifférence de la communauté internationale qui devient complice...Personne n'accepte d'être humilié tous les jours ... la résistance à l'occupation est un droit international ».

**Quant à nous ici, rappelons-nous : 15 mai 1948**, c'est la création de l'État d'Israël et pour les Palestiniens : la Nakba (en arabe la Catastrophe). 800 000 Palestiniens ont dû quitter leurs villes et villages et s'exiler. Ils sont devenus des réfugiés en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans la Bande de Gaza, où les 2/3 de la population, 1 million 300 000 personnes, sont des réfugiés.

Le droit au retour des populations expulsées en 1948 est essentiel pour la Palestine.

**Et souvenons-nous que le droit au retour des réfugiés palestiniens est inscrit dans la Résolution 194 de l'ONU, résolution que l'État d'Israël s'est engagé à respecter lors de son admission à l'ONU.**

Après la violence de « Plomb durci » à Gaza en 2014, malgré l'indignation internationale, Israël continue, dans l'impunité, sa politique de répression dont la cruauté nous sidère. Comment la France et l'Union Européenne peuvent rester sans réagir ?

La veille des Femmes en Noir signifie la vigilance, vigilance que nous devons avoir plus que jamais aujourd'hui, et dans les mois à venir.

